

LE PLAIDOYER DE FEMMES POUR LE DIRE, FEMMES POUR AGIR – FDFH : POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP

NOTRE ENGAGEMENT : GENRE, HANDICAP, JUSTICE

Fondée en 2003 par Maudy Piot, psychanalyste et militante engagée, en situation de cécité, l'association FDFH est une association féministe, abolitionniste et résolument engagée pour l'égalité réelle. Elle lutte activement contre la double discrimination que subissent les femmes en situation de handicap, ainsi que contre les violences et les maltraitements dont elles sont victimes.

La Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées marque une avancée essentielle pour les droits des personnes en situation de handicap en France. Elle a notamment permis d'inscrire à l'article L114 du Code de l'action sociale et des familles une définition du handicap.

Toutefois, vingt ans après, les chiffres montrent que nombre des objectifs visés ne sont toujours pas atteints. En effet, **4 femmes sur 5** en situation de handicap subissent encore des violences à l'heure actuelle. En plus des violences, ce sont des femmes qui rencontrent des obstacles majeurs relatifs à l'emploi, l'accès à l'information ou encore aux soins.

FDFH est une association nationale pionnière dans la lutte pour les droits des femmes en situation de handicap et spécialisée sur le croisement genre / handicap / violence. Face à ces constats alarmants, son existence est primordiale.

FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

NOTRE COMBAT

La question de l'intersection genre/handicap demeure un angle mort des grandes causes nationales, y compris dans les plans contre les violences faites aux femmes.

Face à cette inaction, nous agissons pour rendre visibles ces femmes trop souvent oubliées des politiques publiques, marginalisées dans l'accès aux droits, et exposées à des formes spécifiques de violences et de discriminations.

Nous voulons faire entendre la voix des femmes en situation de handicap, **pour qu'elles ne soient plus ni invisibles, ni inaudibles.**



NOS VALEURS : FÉMINISME, DIGNITÉ, CITOYENNETÉ

FDFA est une association féministe et abolitionniste. Nous refusons toute forme d'exploitation des corps, notamment à travers la prostitution, et dénonçons les stéréotypes sexistes et validistes qui enferment les femmes dans des rôles assignés ou qui les réduisent à leur handicap.

Nous affirmons que les femmes en situation de handicap sont des **citoyennes à part entière**, avec des droits égaux, des besoins spécifiques et des compétences précieuses.

FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

UNE RÉALITÉ COMPLEXE

Il est primordial d'avoir à l'esprit qu'il existe **différents types de handicap** (mentaux, moteurs, sensoriels, psychiques, etc), et que les personnes en situation de handicap peuvent être porteuses de **plusieurs types de handicap**.

Le handicap peut aussi être **invisible**, c'est-à-dire non apparent à première vue. Cela peut donner lieu à des incompréhensions puisque dans ce cas, l'entourage n'a pas forcément connaissance de l'existence du handicap.

Le handicap est trop peu souvent abordé au sein de la société. **Son ignorance et son indifférence** contribuent à alimenter les violences dont les personnes en situation de handicap sont victimes.

Par ailleurs, **le manque d'adaptation** de la société au handicap est un vrai fardeau, rendant alors difficile l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de handicap.



FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

UNE RÉALITÉ DE VIOLENCES MULTIPLES ET SPÉCIFIQUES

Les femmes en situation de handicap subissent une double, voire une triple discrimination : en tant que femmes, en tant que personnes en situation de handicap, et parfois en tant que personnes précaires ou issues de l'immigration. Ces femmes sont en réalité **victimes de discriminations croisées**, et celles-ci doivent impérativement cesser.

Les violences vécues par les femmes en situation de handicap sont nombreuses, souvent **invisibles et systémiques** :

- **Violences économiques et financières** (vol ou confiscation d'allocations) ;
- **Violences administratives** (rétention de papiers officiels type carte d'identité ou passeport) ;
- **Violences institutionnelles** (maltraitements au sein des institutions d'accueil des personnes en situation de handicap) ;
- **Violences médicales et médicamenteuses** (médication forcée et/ou hospitalisation forcée, stérilisation forcée des femmes en situation de handicap mental) ;
- **Violences alimentaires** (privation de nourriture) ;
- **Violences sexuelles et psychologiques**, parfois au sein de leur entourage ou de structures d'hébergement.

Face à ces discriminations intersectionnelles, il est urgent d'adopter une **approche globale et intégrée** pour mettre fin à ces situations de violences multiples.

FDFA est un acteur de terrain reconnu sur tout le territoire national, en lien constant avec les victimes, qui lutte activement contre l'ensemble de ces violences grâce à **la création d'outils et de ressources en propres ainsi qu'à des dispositifs uniques en France**.

FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

DES TÉMOIGNAGES POIGNANTS, PREUVE D'UNE RÉALITÉ RÉVOLTANTE

De nombreuses femmes en situation de handicap sont victimes de ces violences multiples et spécifiques.

Il nous a semblé pertinent de mettre en avant divers témoignages, pour que les lectrices-lecteurs de ce plaidoyer prennent conscience de **l'ampleur de cette réalité inadmissible et révoltante**.

Ces témoignages sont tirés du **documentaire « Violence du silence »**, réalisé par Catherine Cabrol et produit par l'association FDFA. Nous vous invitons à le visionner pour en savoir plus. <https://urls.fr/WkxJ3u>.



C. : personne malvoyante avec un problème lombaire, mariée pendant 35 ans à un homme pervers et violent :

Elle a été victime de violences verbales puis physiques exercées par son mari : « *De toute façon tu ne vois rien, tu ne comprends rien, tu ne sais rien, t'es qu'une pauvre fille.* ».

Cet homme l'a dévalorisée et lui a fait perdre son estime de soi : « *C'est grâce à moi qu'elle vit, qu'elle survit. Sans moi elle n'est rien.* ».

V. : en situation de handicap moteur cérébral, maltraitée au sein même d'une institution :

Elle a souffert des éducateurs chargés de la protéger.

Elle a appris à se défendre et à faire les choses toute seule.

FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

X. : femme sourde victime de violence :

« Mes enfants se moquent de moi. Mon mari me bat. ».

*« Quand je rentre le soir, mon mari me dit : "Te voilà la sourde",
et une gifle tombe, puis deux. ».*

*« Je ne peux en parler à personne. J'entends si mal. Personne
ne me comprend. ».*

Face à ces témoignages bouleversants, FDFA peut être un refuge. **Maudy Piot**, fondatrice de l'association, disait alors :

*« Grâce à la solidarité des adhérentes de l'association,
plusieurs personnes ont fait un chemin formidable, et à l'heure
d'aujourd'hui, vivent une vie citoyenne au lieu de vivre une vie
rapetissée de pauvre handicapée exclue de la société. ».*

NOTRE LIGNE D'ÉCOUTE NATIONALE : UNE PAROLE LIBÉRÉE, ENTENDUE, ORIENTÉE

Depuis 2015, l'association FDFA a mis en place une ligne d'écoute nationale – **Ecoute Violences Femmes Handicapées (01 40 47 06 06)** : une ligne d'écoute confidentielle, gratuite et bienveillante.

Cette ligne est spécifiquement dédiée aux femmes en situation de handicap victimes de violences. Elle permet à ces dernières de bénéficier d'une première écoute et de délivrer leur témoignage à une écoutante qualifiée.

La ligne Ecoute Violences Femmes Handicapées de notre association peut donner lieu, si nécessaire, à une orientation vers nos permanences ou vers des partenaires qualifié·e·s. Ainsi, elle constitue souvent la première porte d'entrée vers une parole, une orientation, un accompagnement.

FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET BIENVEILLANT

FDFA est une **association pionnière dans le domaine du handicap**, qui œuvre pour l'inclusion citoyenne de ces dernières à travers une prise en charge globale, respectueuse et adaptée aux réalités de chaque femme. Ainsi, nous proposons :

- Des permanences juridiques, sociales, psychologiques et administratives, assurées par des professionnel·le·s engagé·e·s afin d'orienter ces femmes et de promouvoir l'accès aux droits ;
- Des ateliers animés par des bénévoles et des professionnel·le·s :
 - Ateliers bien-être : yoga adapté, beauté et créativité, mouvement et conscience du corps ;
 - Ateliers d'émancipation : informatique, anglais, jardin littéraire, atelier d'écriture ;
- Des cafés citoyennes qui réunissent les adhérent·e·s et les membres de l'association autour de discussions portant sur des sujets particuliers.

Ces espaces favorisent l'accompagnement, la reconstruction personnelle, la réappropriation de soi, la création de lien social, ou encore la sortie de l'isolement. Ils visent à redonner **une place pleine et entière à ces citoyennes**, dans la société comme dans le débat public.

Par le biais des ateliers collectifs, FDFA promeut ainsi **l'empouvoirement** pour que les femmes en situation de handicap s'émancipent et reprennent le pouvoir sur leurs droits. L'acquisition d'une confiance en soi et d'une estime de soi est alors primordiale pour garantir leur capacité à agir.

FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

UN PLAIDOYER ACTIF ET UNE EXPERTISE RECONNUE

Depuis sa création, FDFA a développé **une expertise significative** dans le domaine du handicap et porte sa voix **à tous les niveaux de la société.**

Ainsi, **nous participons régulièrement à :**

- Des événements publics et associatifs (forums, conférences, colloques) ;
- Des rencontres avec les institutions (ministères, parlementaires, collectivités) ;
- Des projets avec le secteur privé, pour améliorer l'accès à l'emploi et promouvoir l'inclusion ;
- Des actions de sensibilisation et de formation menées par des membres de l'association auprès de divers organismes et professionnel·le·s (700 personnes ont été formées en 2024 grâce aux sensibilisations de FDFA).

Par ailleurs, **nous portons des propositions concrètes :**

- La lutte contre la précarité ;
- L'inclusion professionnelle, l'emploi étant un puissant levier pour éradiquer les violences ;
- L'adaptation des dispositifs d'aide ;
- La reconnaissance des violences spécifiques, notamment par la création d'un outil en propre dédié aux violences subies par les femmes en situation de handicap (projet actuellement en cours de conception au sein de notre association).

FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

FDFA : UN ACTEUR ENGAGÉ QUI RÉPOND AUX AMBITIONS ET AUX OBJECTIFS DE L'UNION EUROPÉENNE

Les actions de FDFA s'inscrivent pleinement dans **les priorités de l'Union européenne** :

- En matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- De lutte contre les violences de genre ;
- Et de promotion des droits des femmes en situation de handicap.

Porteuse de **la seule ligne d'écoute nationale** dédiée aux femmes en situation de handicap victimes de violences, FDFA œuvre pour la promotion de **la citoyenneté des femmes en situation de handicap** et mène des actions de sensibilisation innovantes, construites avec et pour les femmes concernées.

Forte de son expertise intersectionnelle (genre, handicap, violences, précarité) et de son ancrage associatif reconnu depuis plus de 20 ans, elle aspire à renforcer **son impact à l'échelle européenne** et à contribuer activement **aux objectifs des programmes** tels que CERV, Erasmus+ ou FSE+.



FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

EN RÉSUMÉ : NOS ACTIONS CLÉS

Depuis sa création, FDFA lutte contre le validisme et les violences spécifiques dont sont victimes les femmes en situation de handicap par la mise en place de **diverses actions clés** :

- La ligne « Ecoute Violences Femmes Handicapées » - EVFH, unique en France, qui traite plusieurs centaines de situations chaque année, et la production de rapports en lien avec l'activité EVFH ;
- L'accompagnement individuel des victimes, dans une approche globale via des permanences : juridique, sociale, psychologique, administrative, humaine ;
- Les actions de sensibilisation auprès des entreprises, des institutions, du grand public, ou des professionnel·le·s du droit, de la santé, du travail social, de la police et de l'éducation ;
- Les formations, colloques, publications, événements et rencontres, pour diffuser une culture de l'égalité et de l'inclusion, ainsi que pour procéder à des échanges de bonnes pratiques ;
- Le plaidoyer politique, auprès des institutions nationales et européennes, pour faire évoluer les lois et les pratiques.

L'objectif est de **pérenniser ces actions** afin de faire entendre la voix de ces femmes au sein d'une société plus inclusive et égalitaire, qui lutte activement contre le validisme.

FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

NOS DEMANDES



Le combat mené par FDFA doit être partagé et notre association ne doit pas rester isolée dans la lutte pour les droits des femmes en situation de handicap. **La co-construction d'une société inclusive et égalitaire** est un objectif crucial. Ainsi nous demandons :

- **Un financement pérenne** pour les associations qui accompagnent les femmes en situation de handicap victimes de violences, devenu essentiel dans un contexte de raréfaction des subventions et au regard des conséquences que cela représente pour de nombreuses associations en France telles que FDFA ;
- **La reconnaissance officielle** des violences spécifiques subies par les femmes en situation de handicap ;
- **Une accessibilité renforcée** pour les femmes en situation de handicap aux dispositifs d'urgence, de soins, de justice, de logement et d'emploi ;
- **La formation obligatoire** des professionnel·le·s aux réalités vécues par les femmes en situation de handicap, notamment sur les spécificités des violences ;



FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

- **La représentation et la nomination des femmes en situation de handicap au niveau politique :**

- L'intégration systématique :
 - Du genre dans les politiques liées au handicap ;
 - Du handicap dans toutes les politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes ;
- La pleine intégration de la question de la représentation des femmes en situation de handicap dans toutes les politiques publiques d'égalité, d'inclusion et de lutte contre les violences.
- La reconnaissance pleine et entière de l'expertise des femmes concernées dans la construction des politiques publiques.
- Une représentation réelle des femmes en situation de handicap en politique, dans les médias et les instances consultatives.
- La nomination de femmes en situation de handicap à des postes de décision au sein des institutions, collectivités territoriales et structures publiques.



FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

CONCLUSION : AGIR MAINTENANT

Face aux nombreuses problématiques qui ne sont pas résolues, les femmes en situation de handicap sont démunies et isolées. Leur invisibilité est une violence de plus, et leurs droits ne peuvent plus rester en marge. Ce sont des citoyennes à part entière, dont la parole, le vécu et les besoins doivent être pleinement pris en compte.

C'est pourquoi nous appelons les institutions, les élu·e·s, les partenaires publics et privés à écouter, soutenir et co-construire avec nous une société véritablement inclusive.

Femmes handicapées, citoyennes avant tout !

AGISSEZ POUR LES DROITS DES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour que nous puissions poursuivre nos actions afin de défendre et promouvoir les droits des femmes en situation de handicap, **nous avons besoin de votre aide** :

- Dans le cadre de nos activités d'écoute et de permanences, nous recherchons plusieurs bénévoles : des bénévoles écoutant·e·s, des bénévoles psychologues, des bénévoles avocat·e·s, des bénévoles en appui administratif.
- Vous pouvez également faire un don à l'association. <https://urls.fr/YifuXX>. Votre soutien est indispensable pour mener ce combat.

FEMMES HANDICAPÉES, CITOYENNES AVANT TOUT !

Ce plaidoyer a été rédigé par Albertine Roux - Etudiante en M2 Droit et Stagiaire chargée de mission "Lutte contre les violences", avec la participation d'Asanya Rey - Stagiaire Sciences Po, et sous la direction de Soraya Almansa - Directrice de FDFA.